

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 15 DÉCEMBRE

## Élections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 1894

## CANDIDATS

## Président:

E. MIGNON, président sortant.

## Juges:

N. DOGUEREAU, juge suppléant.

CH. BOUTAUD, id.

## Juges suppléants:

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.

J.-V. ERNOUL, id.

## Les élections de Cholet

Les élections municipales de dimanche dernier ont marqué d'une façon éclatante combien la population était lassée de l'agitation socialiste. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs que le désistement des conseillers sortants — conservateurs et républicains — avait été accueilli par le public avec la plus vive satisfaction, comme le seul moyen de grouper sur une même liste des hommes, d'opinions différentes mais soucieux avant tout de s'occuper des intérêts de la ville. Les noms des candidats une fois connus, un courant irrésistible se produisit dans la masse des électeurs, et tous vinrent aux urnes avec un ensemble qu'on n'avait jamais vu auparavant.

La campagne avait été menée très habilement cependant et avec une grande activité par les socialistes: leur programme était aussi modéré qu'il pouvait l'être; leur conférencier, le député Lavy, avait avec soin évité tout appel à la guerre des classes: leur journal, l'*Eclair*, distribué à profusion samedi, n'avait aucun des articles agressifs habituels à ses rédacteurs. Les principaux membres du parti s'étaient multipliés dans les différents quartiers et les ateliers.

Du côté des candidats de la liste de conciliation, au contraire, on semblait affecter une réelle indifférence: on attendait jusqu'à la veille du scrutin pour distribuer les bulletins des candidats, et avec une telle précipitation, que de nombreux électeurs n'en ont même pas reçu.

Mais tel était le désir général de se débarrasser des candidats socialistes, que les gens, même les plus indifférents, vinrent en foule au scrutin et donnèrent à la liste de conciliation une majorité considérable de plus de 4,000 voix sur la liste socialiste.

Les socialistes, qui avaient escompté le mécontentement des radicaux et de leur organe, le *Journal de Cholet*, et qui supposaient de très nombreuses abstentions dans le camp républicain, furent atterrés à la vue de l'empressement des électeurs.

Le déponnement du scrutin donna lieu à la manifestation de leurs colères. Le groupe très ardent des jeunes ouvriers du parti était des plus animés, et c'est avec cris de « Vive la sociale! — Vive la Commune! » — « A bas la réaction! » — que fut saluée, par les deux ou trois cents socialistes qui avaient envahi la salle du scrutin, la proclamation des résultats. La ville, au contraire, est enthousiasmée de la journée.

Le nombre de voix obtenu par les socialistes prouve combien nos amis ont sagement agi en se retirant pour faciliter la tâche d'une seule liste de candidats.

Il ne fait de doute pour aucun de ceux qui connaissent la situation électorale à Cholet, que les voix conservatrices représentent les deux tiers des suffrages obtenus par M. le docteur Pissot.

Élus par une telle majorité, les nouveaux conseillers municipaux sont assurés de la sympathie de la population, non moins que du concours de tous les conservateurs.

Ils feront, nous l'espérons, une œuvre durable, et maintiendront pendant de longues années dans la ville l'union réalisée dimanche dernier sur leurs noms entre tous les hommes d'ordre, par une administration conciliante, animée de la volonté de donner satisfaction à tous les intérêts respectables, et opposant aux idées de gaspillage financier chères aux socialistes les principes d'ordre et d'économie dans le maniement des deniers communaux.

Les lignes qui précèdent sont extraites du *Journal de Maine-et-Loire*. Donner maintenant l'article du *Patriote de l'Ouest*, c'est montrer que les partis politiques représentés par ces deux organes ont eu la sagesse et le patriotisme de s'entendre pour éliminer du Conseil les socialistes et ramener le calme dans la cité industrielle de Cholet.

Il convient, dit le *Patriote*, de bien préciser dans quelles conditions ces élections ont été faites. On se rappelle que l'administration de la ville de Cholet était devenue presque impossible par suite des divisions profondes des partis politiques. Quand M. Baron succéda, à la mairie, à M. Marie Baudry, la situation ne s'améliora pas. Le parti socialiste se mit à faire de l'obstruction et le budget lui-même ne put être voté. Le Conseil général supprima alors le sectionnement: la dissolution du Conseil municipal fut prononcée, et l'on songea à de nouvelles élections. Qu'allait-il se passer? L'issue de la lutte ne pouvait guère être présagée.

Toutefois, on pouvait craindre, dans l'état des divisions politiques de la ville de Cholet, ou bien que la liste socialiste passât, ou bien que l'on reconstituât un Conseil aussi panaché que l'ancien. C'eût été tourner dans un cercle vicieux. C'est alors que les conservateurs s'adressèrent au comité républicain et lui proposèrent la transaction suivante: les hommes qui avaient été le plus mêlés aux luttes politiques antérieures, dans les deux partis, s'étant préalablement retirés, on formerait une liste unique, dite de conciliation, en majorité républicaine. Cette proposition, éminemment sage, fut acceptée. MM. Marie Baudry et Baron, en particulier, se retirèrent de la lutte, et il est certain que l'idée était bonne, puisque la liste ainsi composée a passé à une forte majorité.

Il convient donc, tout d'abord, de rendre hommage aux conservateurs qui ont eu le bon sens de proposer aux républicains une liste de conciliation et de comprendre que cette liste devait être en majorité républicaine. Il faut aussi féliciter les hommes politiques, MM. Marie Baudry et Baron en tête, qui ont fait abnégation de leurs préférences au profit des intérêts de la cité. A des situations aiguës comme était la situation municipale à Cholet, il faut, en effet, des remèdes énergiques, et quand les intérêts d'une ville sont compromis, il appartient aux bons citoyens de faire les sacrifices nécessaires.

La véritable signification des élections de Cholet est donc la condamnation de la politique de divisions à outrance pratiquée dans cette ville. Le parti radical et le parti socialiste, en particulier, qui sont les vrais vaincus de dimanche, peuvent voir à quoi leur servent les campagnes de diffamations et d'injures qu'ils sont habitués à mener contre les républicains modérés. Si, en effet, nous sommes d'avis d'ouvrir la République aussi largement que possible, et si nous applaudissons à l'esprit de conciliation qui a présidé à la confection de la liste qui vient de triompher à Cholet, nous croyons que, dans l'intérêt même de la République, la conciliation doit se faire avant tout entre républicains, ce qui ne saurait empêcher les ralliés sincères d'entrer dans la République.

## La répression du vagabondage

Nous avons publié, il y a quelques jours, une circulaire du président du conseil recommandant aux préfets de réprimer de la façon la plus énergique la répression du vagabondage. Le garde des sceaux vient à son tour d'adresser aux chefs de parquet la circulaire que voici:

« M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, a appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à assurer une répression aussi énergique que possible des délits de vagabondage et de mendicité.

» On a constaté, en effet, dans ces derniers temps, un accroissement sensible du nombre d'individus valides qui se livrent habituellement à la mendicité ou dont la vie errante et oisive constitue une menace permanente pour l'ordre social. Un grand nombre de Conseils généraux se sont émus de cette situation et ont formulé des vœux dans le sens de la communication qui vient de m'être faite par M. le président du conseil.

» Je vous prie, monsieur le procureur général, d'appeler sur les infractions dont il s'agit toute la vigilance des parquets de votre ressort. Vous voudrez bien surveiller spécialement la suite donnée aux procès-verbaux établis en matière de vagabondage et de mendicité, provoquer les explications de vos substitués, et vous faire, au besoin, représenter les pièces de la procédure, soit lorsque l'abandon des poursuites ne vous paraîtra pas suffisamment justifié, soit lorsque le jugement prononcé par le tribunal de première instance vous semblera susceptible de motiver un appel à minima.

» Il importe également que les parquets ne négligent jamais de relever les circonstances aggravantes prévues, à l'égard des mendiants et des vagabonds, par les articles 277 et 279 du Code pénal, toutes les fois qu'elles sont établies par l'enquête ou l'instruction; ainsi que vous le savez, ces circonstances ont une importance particulière au point de vue de l'application de la peine accessoire de la relégation.

» Je désire que vous portiez sans retard les présentes instructions à la connaissance de vos substitués et que vous m'en accusiez réception.

## INFORMATIONS

### La présidence de la Chambre

Les principaux noms mis en avant jusqu'à ce jour, pour la succession au fauteuil de M. Burdeau, sont ceux de MM. Henri Brisson, Bourgeois, Félix Faure, Ribot, Méline, Etienne et Lockroy.

### La santé de M. Jules Simon

La vue de M. Jules Simon est définitivement rétablie.

M. Jules Simon aura seulement besoin de ménager pendant quelque temps encore ses forces et ses yeux.

### Crise ministérielle

En dépit des notes d'origine officieuse, il est aujourd'hui impossible d'affirmer qu'il n'y a pas au sein du gouvernement de graves dissentiments.

A la Chambre, on commente, avec une grande animation, l'attitude respective de M. Hanotaux et du général Mercier.

La crise est pour le moment suspendue par le deuil qu'a causé la mort de M. Burdeau, mais il paraît difficile que ce temps d'arrêt puisse se prolonger au-delà de lundi.

### Les douzièmes provisoires

A la séance de lundi prochain, le gouvernement déposera sur le bureau de la Chambre un projet de loi réclamant le vote de deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et de février. Le gouvernement espère, en effet, que le budget sera voté avant le 1<sup>er</sup> mars.

### Les agents des postes

MM. Bouge, Charles Roux et une centaine environ de leurs collègues ont déposé un amendement au budget des postes et télégraphes.

Cet amendement demande que les crédits inscrits au budget pour le personnel des postes et télégraphes soit augmenté de 600,000 francs, afin de tenir compte, dans le calcul de l'avancement et de l'ancienneté de ces agents, de la moitié du temps qu'ils passent sous les drapeaux.

### Expulsion d'anarchistes étrangers

Rive-de-Giers, 14 décembre. — Les nommés Adolphe Morlocht et Henri Erding, verriers étrangers, ont été mis ce matin en état de détention administrative et conduits à Saint-Etienne d'où ils seront dirigés sur la frontière allemande en vertu d'un arrêté d'expulsion.

### Le vote des femmes en Angleterre

Depuis avant-hier, les femmes votent en Angleterre en vertu de la loi du 5 mars de cette année; non pas toutes les femmes, mais uniquement les femmes mariées et seulement pour l'élection des conseillers et titulaires des paroisses, ce qui porte le nombre des électrices à plus d'un million.

C'est là une intéressante tentative et il sera curieux de voir les résultats qu'elle donnera; il n'y a pas encore cependant le vote pour la politique; mais ce pourrait bien être là un acheminement à cette égalité devant l'urne que certaines femmes poursuivent et que nos arrière-petites-filles pourraient bien voir se réaliser.

### Fantôme anglais

Une série d'incidents extraordinaires se produit depuis quelque temps dans le voisinage de l'école des Chartreux, à Goldaming. Un spectre à face lumineuse, tout entier drapé de



examine dans quelles conditions les casernes seront assurés, à Angers, pour éviter qu'on ne nous enlève, faute de logements, une partie de l'effectif de la garnison.

**Ecole de médecine d'Angers**

Avec l'approbation de M. le directeur de l'École de médecine et de pharmacie d'Angers, et le concours de M. le professeur de bactériologie, la Société de pharmacie de Maine-et-Loire a pris les dispositions suivantes pour faciliter aux officiers du ressort de l'École l'approvisionnement de tubes de sérum stérilisé, destiné à la culture du bacille de la diphtérie.

Ce sérum, indispensable pour éclairer le diagnostic sur la nature et la gravité du mal, sera délivré au public par les officines en boîtes de deux tubes, scellées du cachet du laboratoire de bactériologie de l'École, pour donner toutes garanties aux médecins. Une note explicative accompagnera chaque boîte.

Les analyses bactériologiques permettant, par l'examen des tubes ensemençés, d'établir un diagnostic certain, seront faites au laboratoire de l'École. Elles devront être transmises par les pharmaciens.

Les officines peuvent dès maintenant demander ces tubes de sérum de culture en s'adressant à la Société de pharmacie, boulevard du Roi-René, 35, à Angers, qui les leur fera parvenir en indiquant les conditions de ces envois.

**9<sup>e</sup> corps d'armée**

Par décision ministérielle du 12 décembre : M. Martin, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe à la direction de Constantine, a été classé à Angers (annexe de l'école d'artillerie du 9<sup>e</sup> corps d'armée).

M. Schaad, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe à Angers (annexe de l'école d'artillerie du 9<sup>e</sup> corps d'armée), a été classé à la direction de Constantine.

**Les conscrits et la gymnastique**

Pour la première fois, une note officielle prescrit aux conscrits de se présenter à la mairie pour fournir les renseignements concernant leur instruction en gymnastique.

C'est le résultat d'une campagne active, menée par l'Union des Sociétés de gymnastique.

**Les congés du Jour de l'An à Saint-Cyr**

Bonne nouvelle pour les familles des Saint-Cyriens.

Les soldats du premier bataillon de France qui, l'an dernier, à l'occasion de la nouvelle année, ont eu la maigre somme de deux jours de congé, auront, cette année, cinq jours, du

samedi soir 29 décembre au jeudi soir 3 janvier.

Cette nouvelle va être d'autant mieux accueillie à l'École, qu'elle est complètement inattendue.

**Nécrologie**

Un nouveau malheur vient de frapper la famille Haentjens ; la mort, qui, dans ces derniers temps, l'a tant de fois visitée, vient encore d'entrer dans la maison, et c'est le fils aîné qu'elle a pris cette fois.

M. Pierre Haentjens a été enlevé presque subitement par une congestion ; c'est à Segré, chez le marquis de Choiseul, au château de la Roche-d'Irè, où il était allé passer quelques jours, que s'est produit ce fatal événement.

M. Pierre Haentjens n'était âgé que de 31 ans.

**Trois personnes asphyxiées à Nantes**

Au 4<sup>e</sup> étage du n° 39 du quai de la Fosse, la veuve Syrieix, âgée de 59 ans ; sa fille, 35 ans, couturière, et le fils de celle-ci, 13 ans, tourneur sur métaux, ont été trouvés asphyxiés.

Un chat et des serins renfermés dans une cage étaient également morts.

Les trois personnes, étant allées mardi soir dîner chez une amie, ne rentrèrent que fort tard dans la nuit, et, comme il faisait très froid, allumèrent du feu dans un fourneau qui avait été acheté la semaine dernière.

Il ne fut pas difficile de reconnaître que la famille Syrieix avait succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone qui s'était dégagé du fourneau.

**État Civil de Saumur**

**DÉCÈS**

Le 13 décembre. — Alfred-Célestin Benoist, contrôleur à la Colonie agricole de Saint-Hilaire, célibataire, 60 ans, à l'Hôpital ; — Louis-Marie-Albert Loiseau, 9 mois, rue des Écuries.

**Histoire de chasse**

Deux gendarmes, un beau dimanche, chevauchaient sur une terre princière où il y avait grande battue et nombreux invités de choix. Ils s'arrêtèrent à un bout de la ligne des tireurs, comptant agréablement le tableau et comptant qu'on ne les laisserait pas s'en aller sans leur remettre, comme c'est l'usage, les éléments d'un délicieux salmis.

A quarante pas des deux gendarmes, il y avait un très riche financier, mais beaucoup plus millionnaire qu'adroit tireur. Une compagnie passe : le riche financier met son fusil à l'épaule et tire un premier coup. Pas un perdreau ne tombe, mais un gendarme est atteint dans la partie mal protégée par les basques de sa tunique. Un second coup prend à peu près la même direction. Cette fois encore, pas un perdreau n'est touché : c'est le second gendarme qui est frappé au même endroit que son camarade.

Le riche financier, qui a remarqué le coup, appelle un garde : — Allez dire aux gendarmes qu'il y a un louis par grain de plomb.

A cette bonne nouvelle, les représentants de l'autorité vont se décoller à l'écart. Et l'on entend la voix grave du brigadier qui fait cette remarque sévère à son subordonné : — C'est tout de même raide que vous ayez reçu plus de grains que moi !

**BULLETIN FINANCIER**

14 décembre 1894.

Sauf sur notre rente qui finit sans grand entrain à 102.37, le fonds du marché est manifestement à la hausse, au moins sur les valeurs que nous avons signalées. Il suffit que le marché soit livré à lui-même et reste à l'abri des racontars fantaisistes avec lesquels on arrive à le troubler de temps à autre pour que immédiatement il retrouve sa rigidité.

Voilà l'Italien à 87.35, l'Extérieure à 73 3/16 et le Suez à 3.080.

Sur ces trois valeurs nous appelons de tous nos vœux une réaction qui permettrait à nos clients retardataires de participer à la hausse ; mais les réactions sont imperceptibles et ne laissent pas l'occasion d'en profiter. Le marché des sociétés de crédit est bon ; le succès des dernières émissions leur donne confiance que pour les affaires ultérieures il retrouvera facilement le public qui leur est nécessaire et leurs cours s'en ressentent.

Quelque réaction ou du moins quelques réalisations de bénéfice sur nos valeurs de chemins de fer, personne n'est venu affirmer aujourd'hui qu'il connaissait la décision du Conseil d'État.

L'emprunt danois dont nous avons annoncé hier l'émission pour le 18 courant est destiné au remboursement des obligations 4 0/0 1850, 1861 et 1864, émises en Angleterre et à la construction de chemins de fer.

On verse 50 fr. en souscrivant, 100 à la répartition le 26 décembre et 322 le 15 janvier 1895.

On sait la solidité des finances danoises.  
DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

**BELLE JARDINIÈRE**

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

VOULOIR, C'EST POUVOIR  
Ce qu'on souhaite bien toujours se réalise :  
Un muet désiret acheter du Congo,  
Savon qu'il savait pur et de douceur exquise ;  
Il fit un effort tel qu'il prononça ce mot.  
Un témoin, au savonnier Victor Vaisrier.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

**Théâtre de Saumur**  
Bureaux, 7 h. 1/4 — Rideau, 7 h. 3/4  
Direction A. GIRAUD  
**Lundi 17 Décembre**  
**Les Cloches de Corneville**  
Opéra-Comique en 4 actes, musique de ROBERT PLANQUETTE  
**MAITRE PATELIN**  
Opéra-comique en 1 acte, musique de F. BAZIN

**LIBRAIRIE JAVAUD**  
Saumur, 3, rue St-Jean

**Ouverture des Magasins d'Étrennes**

Grand Choix d'Objets d'Art et de Fantaisie en faïence, porcelaine, Maroquinerie et Tableterie.

Articles de Chine et du Japon  
Assortiments des BEAUX OUVRAGES parus des premiers Éditeurs de Paris, ainsi qu'un choix de PAROISSIENS, de MISSELS de Luxe et d'OBJETS DE PIÉTÉ.

Jolie collection pour CHRISTMAS, ainsi que de GRAVURES pour Étrennes. — Belle PAPETERIE DE LUXE et FOURNITURES DE BUREAUX.

M. JAVAUD engage les habitants de Saumur à venir visiter ses Magasins où ils trouveront tous ces articles à un prix d'un bon marché exceptionnel.

**M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,**  
N° 1, rue Beaufort, Saumur.  
Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.  
Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.  
Prix : 3 francs, soins compris  
EXTRACTION DE DENTS GRATUITS  
Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etudes de M<sup>e</sup> BRAC et M<sup>e</sup> LE BARON, notaires à Saumur.

**A VENDRE AUX ENCHÈRES**  
Sans attribution de qualité  
En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur,  
Le Samedi 22 Décembre 1894, à une heure et demie,

**Le Fonds de Commerce**  
**De Marchand de Bois, exploité par feu M. Chatin.**  
S'adresser à M. HENRI PELOU, expert à Saumur, rue du Marché-Noir.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**Vente Mobilière**  
APRÈS DÉCÈS  
Le Dimanche 30 Décembre 1894, à une heure de l'après-midi,  
Au Bout-des-Voies, commune de Saint-Clément-des-Levées, dans la maison où est décédée M<sup>me</sup> veuve BROCELLIER-ORGEREAU, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers, à la vente de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve BROCELLIER.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Trois armoires, deux lits, six couettes, un buffet, trente-cinq draps, une huche, linge, ustensiles de cuisine, tables, chaises, barriques vides et quantité d'autres objets.  
Au comptant et 10 0/0 en sus.

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

**Vente Mobilière**  
APRÈS DÉCÈS  
Le Dimanche 23 décembre 1894, à midi et demi, à Montsoreau,  
En la maison où est décédé M. JULIEN MURAY,  
On vendra :

Lits complets et objets de literie, tables de nuit, table de toilette, table ronde à rallonges, tables diverses, fauteuil, canapé, chaises, glaces, bureau, armoires, commode, vieux buffet à deux corps, buffet long de salle à manger, service complet à café, vaisselle, candélabres, draps, linge, fusil, bouteilles vides, et grand nombre d'autres bons objets.  
On paiera comptant plus 10 0/0.

**UN HOMME** marié muni de bonnes références demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux tombent-ils ?  
**SI OUI**  
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux métrique. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons le nom ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs, Cordonniers, Marchands de bonnettes, etc.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, demande un premier clerc.

**À CÉDER**  
APRÈS DÉCÈS  
**UN CAFÉ**  
Belle situation, près la Gare et les Casernes, ANGERS.  
S'adresser au bureau du journal.

**Très gros revenus**  
assurés sans diminution possible du capital parfaitement garanti. Preuves et circulaire explicative fournies par la Banque centrale de Paris, 20, avenue de l'Opéra, Paris.

**ARBORICULTURE, VITICULTURE**  
Greffage de la vigne  
**Arsène BESSON**  
Jardinier au Pont-Fouchar, SAUMUR  
Diplômes. — Médaille de vermeil.

**MONITEUR DES RENTIERS**  
Journal financier, de 16 pages, paraissant le dimanche  
Renseignements sur toutes les valeurs  
2 francs par An  
23, passage Saulnier, PARIS

**ÉPICERIE NOUVELLE**  
38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaufort, SAUMUR  
**E. CHAUVEAU**

**Arrivages de GIBIERS tous les jours**  
PATÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr. 65

**Fromages :**  
Camembert, Bondons, Gruyère, Comté et Emmenthal, Livarot, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Choué, etc.

**Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 f. 20**  
**Assortiment pour choucroute :**  
Jambons, Saucissons, Saucisses, Cervelas, Poitrine fumée, etc.

**Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis**  
Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levées) tous les mardis, jeudis et samedis.

**Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.**

Le système de vendre tout Bon Marché et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins de la Glaneuse

# A LA GLANEUSE MAISON E. SABATIER

18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse échangent ou remboursent toute marchandise qui a cessé de plaire.

# ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates, Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc. Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

## OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

### EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL  
Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.  
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands  
Mousseux, Liqueurs de marque.  
DESSERT  
PATISERIE

**ETRENNES**  
Des Calendriers sont offerts à tout Acheteur

1895

HAUTE NOUVEAUTÉ  
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom, sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

### A LOUER

PRÉSENTMENT

### MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte,

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1<sup>er</sup> étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

### VIN du L<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

### VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de Plants Américains appropriés aux différents sols.

REPRISE GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

### M<sup>ME</sup> DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

### PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestis-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

### ETRENNES 1895 EPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

### IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Carton- nages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées, Pralines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL  
Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre, Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit à gagner : 1<sup>er</sup> lot, une magnifique PUPÉE mécanique, avec boîte à musique; 2<sup>e</sup> lot, un LAPIN mécanique; 3<sup>e</sup> lot, une CORBEILLE produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés, Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner, Deschandeliers, de Ruffec.

GROS — CONFISEUR FABRICANT — DÉTAIL

Ancienne Maison MÉNIER, TROUVÉ, HARDY

### A. BOURDOIS, SUCC<sup>R</sup>

20, r. St-Jean, et 11, rue Cour-St-Jean Usine à vapeur, 9, r. Cour-St-Jean, à Saumur

Fabrique de Marrons glacés, à la vanille, le 1/2 kil, 2 50; double vanille, 3 f.

Bonbons, Petits Fours, Fantaisies chocolat, Dragées, Pralines et Fondants

Fantaisies pour Etrennes et Noël. Actuellement exposition.

Tous nos articles étant de notre fabrication, nous en garantissons la fraîcheur.

Quant aux prix et qualités, n'ayant pas d'intermédiaire, nous vendons meilleur marché et de qualité supérieure à tout ce qui est vendu dans les épiceries.

Toutes nos Boîtes et Sacs sont marqués au nom de la maison.

Nous vendons poids net, boîtes en plus, où brut pour net, selon le désir des clients.

# GRAND BAZAR UNIVERSEL

6, Rue d'Orléans, et 7, rue Saint-Nicolas

ACTUELLEMENT

## GRANDE EXPOSITION DES JOUETS ET ARTICLES D'ETRENNES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.